



# **Charte d'utilisation de la banque d'images SANTEBD**

## I. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

CoActis Santé, association loi de 1901, dont le siège social est situé 85 Boulevard de Port Royal, 75013 Paris, agit en faveur de l'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap, via l'information des professionnels de santé, des patients et plus généralement de toute personne intervenant ou étant en contact avec une personne en situation de handicap.

Dans le cadre de son activité et en co-construction avec de nombreux partenaires du secteur public et privé non lucratif, CoActis Santé a développé notamment un outil de communication « SantéBD ».

Ce projet fait suite au Rapport Jacob sur l'accès aux soins des personnes handicapées auquel l'Association CoActis Santé a participé. Dans la continuité opérationnelle de ce rapport, CoActis Santé a constitué un groupe de travail dédié à la création d'un outil de communication à destination des personnes en situation de handicap mental et d'autisme, de leurs aidants familiaux et professionnels, ainsi que des professionnels de santé dans le but de :

1. Faciliter la communication directe patient/professionnel de santé et ainsi la prise en charge des personnes en situation de handicap mental et d'autisme ;
2. Améliorer la compréhension par les personnes en situation de handicap mental et d'autisme et en conséquence, la qualité des soins et du suivi médical.

Le projet est de portée nationale et a vocation à créer un référentiel, une unité de langage et de communication pour toutes les activités médicales, dentaires, paramédicales et hospitalières. L'outil SantéBD est basé sur des illustrations qui ont vocation à être comprises par tous les types de handicap mental ou autisme, dans tous les environnements et pour toutes les spécialités.

L'outil, libre de droits, est mis à la disposition de tous, gratuitement, contrairement à la plupart des outils existants. Il est organisé sous forme de « fiches » thématiques expliquant la santé de façon simple et avec des textes en Facile à lire et à comprendre (FALC).

Ses financements sont uniquement constitués de subventions publiques ou de subventions accordées par des structures privées à but non lucratif (fondations) et sont à chaque fois affectés à un objet prédéfini selon des engagements conventionnels.

Fin 2016, plus de 350 fiches sont déjà disponibles :

- Sur tablette et mobile via l'application téléchargeable sous IOS ou ANDROID ;
- Sur internet : [www.santebd.org](http://www.santebd.org).

CoActis Santé a souhaité mettre à disposition les dessins de SANTEBD afin de répondre à davantage de besoins de personnalisation des utilisateurs et afin de mettre à disposition les images qui ont été réalisées dans le cadre de projets connexes comme le projet images d'Urgences pour les personnes aphasiques (FNAF). Cette banque d'images est accessible après identification via le site [santebd.org](http://santebd.org) et comprend donc des images déjà créées au sein des fiches ou de nouvelles images.

Cette charte a pour objet d'établir les règles d'utilisation des images mises à disposition dans la banque d'images SANTEBD.

## II. REGLES D'UTILISATION DES IMAGES SANTEBD

Chaque utilisateur de la banque d'images SANTEBD s'engage à :

- Respecter la Charte d'utilisation de SANTEBD, telle qu'acceptée électroniquement lors de la création de son compte sur le site [www.santebd.org](http://www.santebd.org).
- Utiliser les images de la banque d'images SANTEBD pour un usage conforme à l'objet de SANTEBD tel qu'explicité ci-dessus et s'interdire tout usage, reproduction et/ou diffusion de ces images dans un contexte ou à des fins autres que celles visées dans la présente Charte et sans rapport avec l'objet de SANTEBD.

- S'interdire toute modification, de quelque manière et par quelque moyen que ce soit, des images de la banque d'images SANTEBD, ainsi que tout ajout de mentions susceptibles de porter atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.
- S'interdire tout usage commercial et toute vente, commercialisation et/ou mise à disposition de tiers des images de la banque d'images SANTEBD, à titre onéreux et/ou en échange d'une quelconque contrepartie, ainsi que toute utilisation à des fins promotionnelles.
- S'engager à informer immédiatement SANTEBD de toute dénaturation des images de la banque d'images SANTEBD dont l'utilisateur aurait connaissance et de toute utilisation de ces images, par lui ou par un tiers, non conforme à l'objet de SANTEBD tel qu'explicité ci-dessus.

### **III. PUBLICATION ET DIFFUSION**

La Charte d'utilisation de la banque d'images SANTEBD est uniquement publiée sur [www.santebd.org](http://www.santebd.org). Elle est accessible aux utilisateurs créant leur compte sur le site [www.santebd.org](http://www.santebd.org) pour accéder à la banque d'images.

La Charte est explicitement acceptée par chaque utilisateur créant ainsi son compte sur le site [www.santebd.org](http://www.santebd.org) en cochant une case lors de la création du compte.

### **IV. LOI APPLICABLE – JURIDICTION**

La Charte d'utilisation de la banque d'images SANTEBD est régie par la loi française.

En cas de difficulté relative à l'interprétation, à l'exécution et à la validité de La Charte d'utilisation de la banque d'images SANTEBD, l'utilisateur et Coactis Santé se rapprocheront afin de trouver de solution amiable. En cas d'échec, tout litige sera soumis à la compétence exclusive des Tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Paris.